



POLYCLINIQUE DE LAGNY SUR MARNE

SERVICE DE CHIRURGIE AMBULATOIRE

**13 rue Vacheresse
77 400 LAGNY SUR MARNE**

**Tel. Standard : 01 64 12 64 12
Sec Médical : 01 64 12 64 25
Fax: 01 60 07 58 60**





Bienvenue à la Polyclinique de Lagny

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

LES SPÉCIALITÉS MÉDICO-CHIRURGICALES

- Anesthésie - réanimation
- Cardiologie
- Chirurgie générale, digestive et gynécologique, coelio-chirurgie
- Chirurgie infantile digestive et urologique
- Chirurgie maxillo-faciale et Stomatologie
- Chirurgie de l'appareil locomoteur
- Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique
- Chirurgie urologique et Andrologie
- Chirurgie vasculaire
- Gastro-entérologie et Endoscopie
- Gynécologie
- Hémodialyse et Néphrologie
- Ophtalmologie
- Oto-rhino-laryngologie
- Pneumologie



Bloc opératoire



Scanner

LES PLATEAUX TECHNIQUES

- Bloc opératoire (4 salles d'opération et 1 salle d'endoscopie)
- Centre d'Hémodialyse
- Unité de Dialyse Médicalisée
- Service de chirurgie ambulatoire
- Services de chirurgie / médecine
- Centre de radiologie comprenant : la radiologie conventionnelle, la radiologie vasculaire, l'échographie, le doppler, le scanner
- Laboratoire d'analyses médicales 24 H / 24
- Centre de Kinésithérapie / Balnéothérapie



Balnéothérapie



VOTRE PARCOURS

La date de votre admission a été fixée en accord avec le praticien lors de votre consultation. A cette occasion, il vous a remis les consignes d'hygiène pré-opératoire.

Si une anesthésie est nécessaire, vous devez prendre le plus tôt possible un rendez-vous auprès du secrétariat médical (Tel : 01.64.12.64.25) afin que votre consultation avec le médecin anesthésiste ait lieu au minimum 48 h avant votre hospitalisation.



VOTRE PRE-ADMISSION

Pour programmer votre hospitalisation, vous devez vous présenter au Secrétariat Médical afin d'établir votre dossier de pré-admission.

La secrétaire vous remettra les documents d'informations préalables à votre séjour.

LA VEILLE DE VOTRE INTERVENTION

Veillez lire attentivement la feuille de consignes donnée par votre chirurgien.



**ATTENTION : ETRE A JEUN (ni boire, ni manger, ni fumer)
à partir de minuit la veille de l'intervention.**

LE MATIN DE VOTRE INTERVENTION

- Pour des raisons d'hygiène bucco-dentaire et de confort au moment du réveil, brossez-vous soigneusement les dents.
- Veillez relire attentivement la feuille de consignes donnée par votre chirurgien.
- **APPORTER VOTRE LINGE DE TOILETTE (serviettes propres) et vos effets personnels.**
- Retirer maquillage, bijoux, prothèses (dentier, lunettes, verres de contact)





VOTRE SEJOUR

VOTRE ENTREE

Pour valider votre admission, vous devez apporter :

- Votre carte vitale et votre attestation ou Carte européenne d'assurance maladie
- Votre carte de groupe sanguin
- Vos radios et examens de laboratoires en rapport avec votre intervention ainsi que l'ordonnance de votre traitement en cours
- Le carnet de santé pour les enfants



Hospitalisation d'un mineur : la carte d'identité des parents (+ livret de famille ou extrait d'acte de naissance dans le cas où le nom indiqué sur la pièce d'identité est différent de celui de l'enfant)

Personne sous tutelle : l'hospitalisation est soumise à l'accord préalable de la TUTELLE ; Les autorisations sont requises afin de pratiquer les actes de chirurgie et d'anesthésie.

La sécurité des biens personnels :

Ne prendre que le nécessaire à votre hospitalisation en évitant tout objet de valeur.

Des coffres forts individuels sont mis à votre disposition dans votre chambre. Nous vous rappelons que l'établissement ne peut être tenu responsable en cas de vol.



ACCUEIL PAR LE PERSONNEL SOIGNANT

Le personnel soignant vous prend en charge et vous accompagne à votre chambre. Il vous donne l'ensemble des informations et consignes relatives à votre séjour.

Merci de lui signaler tout problème de peau ou d'allergie.

LES PRESTATIONS

La chambre seule : **uniquement sur votre demande et selon les disponibilités.**

La télévision : **uniquement pour les chambres seules.** Merci de vous renseigner à l'accueil de la clinique.



La collation : Après votre examen ou votre intervention, une collation vous est proposée gratuitement ; elle peut être améliorée par un repas de type « room service » dont le règlement est à effectuer à la commande.



Les boissons et friandises : Des distributeurs de boissons et de friandises sont à votre disposition au rez-de-chaussée de la clinique.



LES CONSIGNES

2 Heures avant l'intervention, vous devez :

- Revêtir la tenue pré-opératoire (sans aucun sous-vêtement)
- Enlever toutes les prothèses (dentier, lunettes, lentilles de contact...)
- Ni bijoux, ni maquillage, ni vernis à ongles sur les mains et les pieds.



VOS DROITS

Vos droits sont détaillés dans la charte complète du patient hospitalisé mise à votre disposition à l'accueil et dont le résumé est affiché dans l'établissement.

Confidentialité : Pour tout patient en faisant la demande lors de son admission, nous assurons la confidentialité et la non divulgation de sa présence.

VOS DEVOIRS



VOS ENGAGEMENTS :

- Respecter les consignes médicales
- Respecter les consignes d'hygiène afin de contribuer à la prévention des infections nosocomiales.
- Etre accompagné pour votre sortie et la nuit suivant l'intervention.

Sécurité incendie : Les consignes d'évacuation des locaux sont affichées dans les services et dans tous les lieux communs. En toute situation, il est important de garder votre calme et de suivre les indications du personnel.

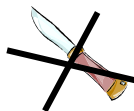


Interdiction de fumer : Il est interdit de fumer dans les locaux.

Téléphones portables : En raison des risques d'interférences avec les dispositifs médicaux, l'usage des téléphones portables est interdit dans l'enceinte de l'établissement.



Silence : Elément de confort du patient, il est de rigueur dans les services. Merci de le respecter.



Détentions illicites : Toute substance illicite, alcool, toute autre matière et objets dangereux sont interdits.

Autres consignes : Par mesure d'hygiène, les fleurs ou les plantes ne sont pas admises dans les chambres.





VOTRE SORTIE

Votre sortie s'effectue après autorisation de votre chirurgien et du médecin anesthésiste.

Néanmoins si vous souhaitez quitter l'établissement «contre avis médical», vous devez signer une décharge. Dans ce cas, vous reconnaissez avoir été informé des risques encourus consécutifs à votre décision.

NB : En fonction de votre état de santé, votre chirurgien et/ou le médecin anesthésiste peuvent décider de vous garder en hospitalisation complète.



A VOTRE SORTIE, VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT ETRE ACCOMPAGNE POUR VOTRE RETOUR A DOMICILE.



En fonction de votre mobilité, l'accompagnant a la possibilité, sur demande, de rentrer son véhicule dans l'enceinte de l'établissement pour venir vous chercher (stationnement de courte durée).

VOTRE ACCOMPAGNANT DOIT SE PRESENTER DANS LE SERVICE DES AMBULATOIRES.

Avant de sortir, il faut vous présenter :

- Au secrétariat médical qui vous remet les certificats, les ordonnances et vous fixe la date de votre prochain rendez-vous post-opératoire.
- Au bureau des admissions/sorties qui se charge des modalités administratives.



Le questionnaire de satisfaction

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire qui vous est remis lors de votre admission. Vos réponses, vos remarques et vos suggestions nous permettront d'améliorer la qualité des soins et des prestations.



La Commission de relation avec les usagers (CRU)

Mission : Veiller au respect des usagers et apporter une réponse aux problèmes éventuels rencontrés avec l'équipe médicale, soignante ou administrative.

Avant de saisir la CRU : Adressez-vous à la surveillante du service qui est à l'écoute des patients. Si aucune suite n'est donnée, vous pouvez demander à rencontrer le Directeur en téléphonant au 01.64.12.64.12.

Pour saisir la CRU : Si après avoir rencontré le Directeur, vous souhaitez saisir la CRU, il est recommandé d'adresser une lettre, précisant vos réclamations, au Président de la CRU. (même adresse que la clinique)



LE SOIR & LA NUIT APRES VOTRE INTERVENTION

Vous vous engagez à :

- Ne conduire aucun véhicule (sauf pour les personnes ayant subi une endoscopie)
- Regagner votre domicile en assurant votre tranquillité avec une personne valide à vos côtés.
- Ne prendre ni somnifère, ni tranquillisant, sauf prescription.
- Ne prendre qu'un repas léger sans boisson alcoolisée.

Pour votre sécurité, vous devez suivre les consignes qui vous sont transmises.

Au moindre problème, n'hésitez pas à appeler 24h/24 au 01.64.12.64.12 et précisez votre nom, la date de votre intervention en ambulatoire, le nom du chirurgien et la description de votre problème.

LES FRAIS DE SEJOUR

Les frais d'hospitalisation restant à votre charge comprennent :

- Eventuellement le ticket modérateur
 - Les suppléments hôteliers demandés
 - Les examens hors nomenclature
- Si vous possédez une mutuelle complémentaire, veuillez la contacter pour une éventuelle prise en charge de ces frais.

CAUTION : Une caution est demandée dans les cas suivant :

- Accident de travail dont l'acte génère un ticket modérateur (attente de la décision du médecin conseil de la caisse pour la prise en charge à 100%)
- IVG (Interruption volontaire de grossesse) dont le ticket modérateur est à la charge de la patiente.
- L'ouverture de vos droits est en cours ou à justifier.

Si vous ne relevez d'aucun organisme d'assurance maladie, les frais vous seront facturés dans leur intégralité.

LES DEPASSEMENTS D'HONORAIRES DES PRATICIENS

Les praticiens qui assurent vos soins peuvent opter pour le secteur conventionnel à honoraires libres « secteur II » ; dans ce cas, ils sont autorisés à pratiquer des dépassements d'honoraires qui leur reviennent exclusivement ; vous devez être préalablement avisé de la somme à régler.



COMMENT NOUS TROUVER ?

POLYCLINIQUE DE LAGNY
Nephrocare

13 rue Vacheresse
77 400 LAGNY SUR MARNE

